



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Vite, des alternatives au confinement !

Question orale n° 1365

Texte de la question

M. Adrien Quatennens alerte M. le ministre des solidarités et de la santé sur la nécessité de mettre en place des alternatives au confinement. Voilà maintenant plus d'un an que les Français font preuve de patience et de discipline face à la crise sanitaire, malgré les injonctions contradictoires, malgré les incohérences, malgré les errements et même les mensonges, s'agissant par exemple des masques aux premières heures de l'épidémie. Et voilà que plusieurs régions du pays ont à connaître de nouveau un confinement, nouvelle version, sorte de confinement déconfiné avec couvre-feu ! Certes, la pandémie est mondiale. Certes, les décisions sont difficiles à prendre alors qu'il faut considérer à la fois les morts, les séquelles, la situation à l'hôpital mais aussi les conséquences sanitaires, psychologiques, économiques, sociales des confinements successifs. Le Président de la République avait fait le choix de ne pas reconfiner. Mais rien n'a été organisé pour permettre que ce choix soit pérenne. Car il est évident que faire ce choix-là, sans élaborer, organiser, planifier les alternatives au confinement qui permettraient de limiter drastiquement la circulation du virus sans avoir à enfermer, c'est se condamner à devoir tôt ou tard reconfiner. En novembre 2020, dans la continuité des dizaines de propositions, guides, plans que La France insoumise a édités, on a mis sur la table un plan d'alternatives au confinement basé sur un renforcement important des protocoles sanitaires et l'organisation de roulements et rotations pour que la vie reprenne dans tous ses aspects sans que l'épidémie ne menace davantage. On ne croit pas qu'il soit possible, et on ne veut plus que, tel un jour sans fin, la vie se résume à une alternance perpétuelle de confinements et de déconfinements. Aussi, après avoir passé toute une année à considérer l'opposition parlementaire comme un encombrement, la situation devrait aujourd'hui amener le Gouvernement à reconsidérer sa façon d'agir et de lui parler. M. le député espère donc qu'il saura faire aujourd'hui autre chose que de balayer ses questions dans un habituel revers politicien. Que pense M. le ministre de cette idée d'alternatives au confinement qui permettraient de lutter contre le virus sans devoir enfermer, en rouvrant les lieux de culture et les secteurs actuellement à l'arrêt avec des protocoles sanitaires stricts et d'ainsi éviter de nouveaux reconfinements ? A-t-il pris connaissance du plan d'alternatives au confinement proposé par La France insoumise ? Où sont les lits supplémentaires à l'hôpital sur lesquels M. le ministre s'était engagé ? Comment se fait-il que la France, dont la parole officielle prétend, comme l'OMS, souhaiter que le vaccin soit un bien commun de l'humanité pour en produire un maximum, se soit opposée à cette idée à l'Organisation mondiale du commerce pour protéger le *business* des laboratoires pharmaceutiques ? Il souhaite avoir des réponses à ces questions.

Texte de la réponse

ALTERNATIVES AU CONFINEMENT

M. le président. La parole est à M. Adrien Quatennens, pour exposer sa question, n° 1365, relative aux alternatives au confinement.

M. Adrien Quatennens. Au mois de janvier, le Président de la République prenait la décision de ne pas reconfiner le pays, sans solliciter la représentation nationale, sans planifier d'alternative réelle au confinement,

comme celle que nous proposons avec Jean-Luc Mélenchon pour limiter drastiquement la circulation du virus, sans tenir compte non plus des alertes des scientifiques selon lesquelles les mois de mars et avril constitueraient un moment très difficile pour notre système de santé. Le 1er mars, le président appelait les Français à « tenir encore quatre à six semaines », ce qu'ils ont accepté, eux qui ont été patients, disciplinés et indulgents pendant plus d'une année. Le 25 mars, tard dans la soirée, il prenait la parole à l'issue d'un conseil européen pour affirmer : « je n'ai aucun *mea culpa* à faire, aucun remords, aucun constat d'échec ». Pourtant, six jours plus tard, il faisait une nouvelle déclaration pour annoncer une sorte de reconfinement général de quatre semaines, incluant la fermeture des écoles alors que le Gouvernement disait encore la veille, par la voix du ministre Blanquer, qu'on ne s'y contaminait pas particulièrement.

Qu'est-ce donc que cela, sinon un constat d'échec ? Et quel mépris à l'égard de notre Parlement, réduit à devoir voter dès le lendemain matin pour dire en quelque sorte son appréciation de l'allocution télévisée ! Arrive un moment où les gesticulations et les tirades sur le thème du virus qui s'abat sur tout le monde et face auquel vous feriez pour le mieux ne suffisent plus à masquer l'incapacité du Gouvernement à gérer cette crise.

Dans quatre semaines, ou du moins à la date où vous déciderez de desserrer l'étau et d'assouplir les nouvelles mesures qui viennent d'entrer en vigueur, vous serez bien obligés de mettre en place des alternatives au confinement. Qu'attendez-vous donc pour faire équiper toutes les salles de purificateurs d'air produits en France ? Qu'attendez-vous pour distribuer gratuitement des masques FFP2 ? Qu'attendez-vous pour organiser des roulements et renforcer les protocoles sanitaires nécessaires à la réouverture des lieux clos ? Qu'attendez-vous pour lever les brevets sur les vaccins, ce qui mettra fin à la logique de marché et permettra de produire des doses partout où cela est possible ? Enfin, qu'attendez-vous pour ouvrir les lits promis à l'hôpital et engager un plan ambitieux incluant une revalorisation des salaires, de manière à faire revenir les professionnels qui en sont partis ?

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'autonomie.

Mme Brigitte Bourguignon, *ministre déléguée chargée de l'autonomie*. Monsieur le député, vous connaissez suffisamment la réalité de la situation sanitaire sur le terrain pour que je n'aie pas besoin de m'y attarder. Elle est tendue, elle est difficile, elle est éprouvante pour tous nos concitoyens, et en premier lieu pour nos soignants. Vous avez raison de souligner les efforts consentis par toutes et tous depuis un an et le respect par l'immense majorité des Français des consignes, des gestes barrières, leur résilience responsable, la solidarité aussi dont nos concitoyens ont fait preuve. Cette crise inédite a évidemment remis en cause un grand nombre de nos certitudes. Depuis le début, les pouvoirs publics s'attachent à corriger des rigidités, pour beaucoup héritées, afin d'apporter des réponses adaptées aux difficultés de nos concitoyens. Notre action est placée sous le signe du pragmatisme, de l'humilité. Elle est guidée par des principes simples : la sécurité des Français, l'équilibre entre les différents rationnels – scientifique, psychologique, social – et la confiance dans le sens des responsabilités de chaque citoyen.

Nous avons cherché à être les plus agiles possible – l'exemple de Dunkerque est assez éloquent à cet égard. La stratégie de l'État s'est adaptée pour contenir le plus possible la progression du virus et de ses variants, comme d'ailleurs les autres pays l'ont fait. Cette agilité, couplée à la recherche du dialogue avec les territoires et à l'écoute des propositions des élus, s'inscrit toujours dans la même philosophie « protéger sans enfermer », que vous revendiquez, et qui nous a permis de ne pas mettre sous cloche, contrairement à la plupart de nos voisins. C'est le même état d'esprit qui a guidé nos dernières mesures. La stratégie du « tester, alerter, protéger » permet d'identifier, de casser les chaînes de contamination. La stratégie de vaccination nous rapproche de semaine en semaine de la sortie de crise, notamment grâce à la réussite de la campagne de vaccination en EHPAD, dont on parle peu, et à l'arrivée massive de doses au mois d'avril.

Les annonces mercredi dernier du Président de la République offrent un cap, celui d'un meilleur équilibre entre freinage de l'épidémie et maintien d'une vie sociale et économique. Vous pointez le peu de cas qu'aurait fait le Gouvernement de vos propositions et du débat parlementaire. Les chiffres sont pourtant là : plus de 150 heures ont été consacrées aux débats sur des textes parlementaires et au moins autant aux auditions et autres

contrôles. Les Français attendent une sortie de la crise, des propositions constructives, et non des polémiques. De notre côté, nous poursuivons notre effort, et quand je dis « nous », ce n'est pas seulement le Gouvernement, mais aussi tous les agents publics, les préfets, les agences régionales de santé, les associations avec lesquelles nous travaillons. Nous consultons les corps intermédiaires à travers le collectif citoyen sur la vaccination que nous interrogeons régulièrement avec les parlementaires, à l'occasion notamment de nombreuses réunions informelles.

M. le président. La parole est à M. Adrien Quatennens.

M. Adrien Quatennens. Madame la ministre, l'humilité, je veux bien vous l'accorder à vous, mais moins au Président de la République quand il se présente devant les Français pour dire qu'il n'a aucun *mea culpa* à faire, aucun remords et aucun constat d'échec. Nous aurions pu saluer le choix qu'il a fait en janvier de ne pas reconfiner s'il avait décidé de mettre en œuvre des alternatives au confinement afin de limiter la circulation du virus. Cela n'a pas été fait et nous ne pouvons que constater que les mesures qui viennent d'être annoncées sont la conséquence d'une dégradation de la situation sanitaire. Quand vous desserrerez l'étau dans quelques semaines, il faudra, nous le répétons, organiser ces alternatives sous peine de devoir, quelques semaines plus tard, procéder à un nouveau serrage de vis.

Pour ce qui est du débat parlementaire, je ne nie pas que nous ayons passé des heures à discuter, mais vous n'êtes pas sans savoir que les décisions ne sont jamais prises ici et que les propositions des oppositions ne sont pas véritablement débattues. D'ailleurs, les décisions, ce n'est même plus le Gouvernement qui les prend, mais le conseil de défense, et c'est par la presse que les ministres en prennent connaissance !

Enfin, sur les vaccins, l'urgence est de lever les brevets pour en produire partout. Quel que soit le régime politique, que l'on soit d'accord ou pas avec lui politiquement, si le vaccin est sûr, si le vaccin est efficace, il doit être proposé.

Données clés

Auteur : [M. Adrien Quatennens](#)

Circonscription : Nord (1^{re} circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1365

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 mars 2021](#)

Réponse publiée le : 7 avril 2021, page 3634

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [30 mars 2021](#)